



Nanterre, le mardi 6 février 2018

Madame la Directrice Académique,

Ce CTSD est celui qui voit la première mise en place de la politique du gouvernement de MM. Philippe et Macron. Nous voyons dans les documents de travail de préparation de la rentrée 2018 les conséquences des choix du Ministre de l'Éducation Nationale.

La mise en place des CP à 12 en REP et en REP+ et des CE1 à 12 en REP + entraîne de fait la fermeture d'un nombre très important de postes partout ailleurs, en particulier en maternelle mais également en élémentaire en REP, car les autres niveaux de classe se retrouvent de fait beaucoup plus chargés. Vous choisissez également de fermer l'ensemble des postes de plus de maîtres que de classes dans les REP+, au prétexte que ces enseignants interviennent principalement en cycle 2. Pour nous cela est un non sens, tout d'abord parce que le cycle 2 ne s'arrête pas au CE1, mais également parce que ce dispositif permet un véritable travail d'équipe, des regards croisés sur les élèves, ce que ne permettent pas les classes à effectif réduit. C'est pourquoi nous l'annulation de la fermeture des postes PDMQDC en REP+. Comment, sinon, prétendre donner plus à ceux qui ont moins ?

De plus, le SNUipp-FSU rappelle que la réduction des effectifs dans ces niveaux ne doit pas se faire au détriment des autres classes de l'école. Or, c'est exactement ce qu'il se passe, puisque si on regarde les documents de travail de l'an dernier et ceux de cette année, le nombre d'élèves par classe en élémentaire en REP augmente de 1,17.

C'est la sixième rentrée consécutive avec une dotation départementale positive pour le département des Hauts de Seine, pour autant le E/C départemental, dans le meilleur des cas, est resté stable et il a même augmenté certaines années. Nous constatons qu'au fur et à mesure des années, le seuil d'examen des ouvertures et des fermetures de classes évolue, et ce toujours en défaveur de la réduction des effectifs. Et cette année, pour la première fois, dans les documents de travail vous prévoyez un nombre d'élèves par classe après fermeture supérieur à 28 en maternelle en ordinaire, à 27 en élémentaire en ordinaire et à 24 en REP, dans certaines écoles. Cela n'est pas acceptable pour nous. Nous demandons l'annulation des fermetures dans l'ensemble de ces écoles, et qu'elles soient mises sous surveillance pour le groupe de travail du mois de juin.

Pour le SNUipp-FSU, le nombre d'élèves par classes ne doit pas excéder 25 en milieu ordinaire, 20 en éducation prioritaire et 15 en petite et toute petite section. Nous avons calculé, avec les chiffres de l'administration, le nombre de postes nécessaire pour arriver à ces effectifs dans le département à la rentrée prochaine. Il faudrait 240 postes supplémentaires par rapport à votre projet (en comptant les postes que vous gardez en réserve).

Nous l'avons déjà dit l'an dernier, mais la prudence dont vous faites preuve en terme d'effectifs joue toujours dans le même sens : vous fermez des classes, mais vous n'en ouvrez jamais lorsque vous n'êtes pas sûre des chiffres. Si un choix de prudence peut se comprendre, il doit fonctionner dans les deux sens.

Enfin, depuis que le département bénéficie à nouveau de dotations positives, aucun poste de RASED n'a été créé et le nombre de départs en formation les années précédentes n'était pas à la hauteur des besoins. Nous ne pouvons qu'en déduire qu'il n'y a clairement

aucune volonté politique de vouloir reconstituer les RASED. Cela en dit long sur la façon dont les gouvernements successifs et les DASEN successifs envisagent le traitement de la difficulté scolaire. Cela se voit d'ailleurs dans le projet de départs en stage CAPPEI pour l'année scolaire 2018-2019, très largement insuffisant. Pour le SNUipp-FSU, l'école doit avoir les moyens matériels et humains de prendre en charge les élèves en difficulté.

A l'appel de l'intersyndicale SNUipp-FSU92, CGT Educ'Action 92, SNUDI-FO92, SUD Education 92 et SE UNSA 92, les enseignants du département sont en grève pour protester contre ce projet de carte scolaire. Les représentants du SNUipp-FSU siègent avec un brassard de gréviste afin de pouvoir porter la parole des écoles. La FCPE 92 appelle également les parents d'élèves à rejoindre le rassemblement qui a lieu en ce moment. Nous vous demandons donc, Mme la Directrice Académique, de revoir votre projet de carte scolaire, et dans le même temps de faire remonter au Ministre les besoins réels du département afin que les élèves puissent bénéficier des conditions d'enseignement qui leur sont dus, et les enseignants de conditions de travail qui s'améliorent réellement.